

Direction des Ressources humaines

**FICHE DE POSTE**

NOM : XXXXXXXXXXXXX	PRENOM : XXXXXXXXXXXXX
LIBELLE POSTE : DIRECTEUR DE CENTRE SOCIAL	LIBELLE STRUCTURE : MAISON DE QUARTIER
LOCALISATION POSTE : MAISON DE QUARTIER <b>MARCEL PAUL</b>	
FILIERE : ADMINISTRATIVE	
GRADE : REDACTEUR ou ATTACHE TERRITORIAL	
STATUT : TITULAIRE OU CONTRACTUEL	
MÉTIER : DIRECTEUR D'EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL	
DATE DE PRISE DE FONCTION :	

**I - DÉFINITION OU RAISONS D'ÊTRE DU POSTE**

*Mettre en œuvre sur le territoire un projet global d'animation socio-culturelle en concertation avec les partenaires et les habitants en dirigeant la maison de quartier agréée centre social*

**II- SCHÉMA DES LIAISONS HIÉRARCHIQUES ,ET LE CAS ÉCHÉANT FONCTIONNELLES**



**III - RESPONSABILITÉ HIÉRARCHIQUE**

Encadrement d'agents : X oui         non  
 Nombre d'agents à encadrer : en fonction de l'équipement (entre 12 et 15 personnes)

**IV - BUDGET À GÉRER**

Date de mise à jour : 28/10/23

Fiche de poste évolutive en fonction des modifications de l'organisation du travail et du service

Budget d'investissement : euros  
Budget de fonctionnement : **43000,00€** euros

## V - DESCRIPTION DES MISSIONS ET NIVEAU DE RESPONSABILITE POUR CHACUNE DE CES MISSIONS

Le projet social de la maison de quartier Marcel Paul est en cours de renouvellement (nov à juin 2014) dans quartier en plein renouvellement avec un des plus grand ANRU d'Europe. Les quatre prochaines années seront marquées par des travaux générant des nuisances et un renouvellement d'une partie des habitants du quartier. La maison de quartier a un rôle majeur pour maintenir le lien social dans cette période de transition urbaine et garantir un travail de mémoire. Dans ce contexte, il est attendu de la direction l'élaborer dans le cadre d'une démarche de concertation avec les équipe et les habitants un nouveau projet social qui réponde à ces enjeux d'urbanisme transitoire et conduire le changement auprès de l'équipe (montée en compétences, mobilité, redéploiement...) :

- Piloter, mettre en œuvre et évaluer le projet social social dans cette phase d'urbanisme transitaire
- Participer avec la direction de la la culture à la préfiguration d'un nouvel équipement public qui rassemblera plusieurs service socioculturels de la Ville dont la maison de quartier (tiers-lieu)
- Elaborer et mener des projets d'animation du quartier en associant les habitants
- Faire vivre la transversalité avec les autres services municipaux
- Développer et animer les partenariats associatifs, institutionnels
- Assurer l'encadrement et le management de l'équipe de permanents et de vacataires et accompagner le changement
- Assurer le suivi de la gestion administrative et financière de l'équipement dans le respect des procédures municipales

## VI – EXIGENCES DU POSTE – COMPETENCES REQUISES

**Diplôme(s) :** Titulaire d'un diplôme de niveau 6 minimum (BAC + 3) dans le secteur de l'animation sociale et/ou formation universitaire dans le domaine social de niveau 6 minimum.

- Une expérience significative de direction d'un équipement similaire ou d'une structure de l'ESS du secteur socio-éducatif
- Brevet de secourisme 1<sup>er</sup> niveau souhaité
- Permis B

### Connaissances requises (savoirs) :

- Connaître les enjeux et les évolutions du développement social
- Maîtrise les méthodes de concertation citoyenne et d'innovation sociale
- Connaître le cadre réglementaire des centres sociaux
- Avoir une expérience du travail social auprès des habitants et des acteurs des quartiers prioritaires

- Connaître les enjeux de l'urbanisme transitoire
- Avoir une expérience de participation à un projet d'innovation sociale intégrant un centre social dans un tiers-lieu serait très appréciée

**Compétences techniques requises :**

- participation à la définition des orientations de l'équipement
- conception, pilotage stratégique et évaluation du projet social
- développement et animation de réseaux
- animation de la participation des habitants
- encadrement d'une équipe pluridisciplinaire et conduite du changement
- élaboration et rédaction des appels à projet (politique de la ville, département, région et CAF)

**Compétences relationnelles :**

- Référent des élus pour le quartier
- Collaboration avec partenaires associatifs, bailleurs et autres services municipaux
- Réseau avec autres acteurs socio-culturels du quartier

**VII – MOYENS MIS A DISPOSITION**

Téléphone portable – Poste de travail

**VIII – CONDITIONS DE TRAVAIL ( temps de travail, contraintes et caractéristiques particulières)**

- **Temps de travail hebdomadaire : base de 38 H hebdomadaires sur semaine de 5 jours**  
A répartir du lundi au vendredi ou du mardi au samedi en fonction des besoins du service.
- **Contraintes du poste :**
  - structurelles :
  - Temporelle : participation à des réunions ou manifestations soir et week-end
  - Astreintes : non
  - Logement attribué dans l'intérêt du service : non
  - Risques liés au poste : risque psychosocial
  - Port de vêtement de protection : non
  - Localisation du poste (ex : ZUS , à domicile, ...) : en quartier politique de la ville (QPV)